



ARRETE N° ARR 26.148/K

 **PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DELEGUES
PARTICIPANT A DES ACTIONS DE PREVENTION,
D'ANIMATION OU DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA
COMMUNE POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS**

Le Maire de BRUNOY,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU les articles R.123-11, R.123-12 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération n°26.024/K portant détermination du nombre de délégués du Conseil municipal et élection au Conseil d'administration du CCAS en date du 7 avril 2026,

CONSIDERANT l'affichage en Mairie du 23 mars 2023 au 5 avril 2026,

CONSIDERANT les propositions faites par l'UDAF, l'Association SAGAD, l'Association ALTERITE, l'Association SOLIDARITES NOUVELLES POUR LE LOGEMENT, l'Association LES RESTOS DU COEUR, l'Association CONFERENCE SAINT-VINCENT DE PAUL, l'Association HABITAT ET HUMANISME, l'Association VIE LIBRE,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le nombre de personnes est porté à 8 par la délibération n°26.024/K susvisée. Sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

1. **M. Régis HARPOCRATE** en qualité de représentant des associations familiales, sur proposition de l'UDAF ;
2. **M. Bernard CHARPENTIER** en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraités du département « **SAGAD** » ;
3. **Mme Christine RAVAUD** en qualité de représentant des associations de personnes handicapées du département « **ALTERITE** » ;

ARRETE N° ARR 26.148/K

**PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DELEGUES
PARTICIPANT A DES ACTIONS DE PREVENTION,
D'ANIMATION OU DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA
COMMUNE POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS**

4. Mme **Evelyne BAR** en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions « **SOLIDARITES NOUVELLES POUR LE LOGEMENT** » ;
5. M. **Philippe BOYER** en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions « **LES RESTOS DU COEUR** » ;
6. Mme **Sylvie MAURY** en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions « **CONFERENCE SAINT-VINCENT DE PAUL** » ;
7. Mme **Géraldine PERARD** en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions « **HABITAT ET HUMANISME** » ;
8. M. **Yves-Patrick WEYDERT** en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions « **VIE LIBRE** ».

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil municipal.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et affiché sur site ou sur les panneaux municipaux installés à cet effet. Une copie sera adressée au service Communication de la ville de BRUNOY.

ARRETE N° ARR 26.148/K

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DELEGUES
PARTICIPANT A DES ACTIONS DE PREVENTION,
D'ANIMATION OU DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA
COMMUNE POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la Préfète de l'Essonne
- Madame la Directrice des Solidarités
- Les intéressés.

Fait à Brunoy, le 09 avril 2026



Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine


Bruno GALLIER

Acte publié sur le site de la Ville le : 09/04/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Arrêté
Numéro attribué à l'acte : ARR 26.148/K

Objet de l'acte : PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DELEGUES PARTICIPANT A DES
ACTIONS DE PREVENTION, D'ANIMATION OU DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
DANS LA COMMUNE POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 3 - Designation de représentants
Transaction Préfecture : 091-219101144-20260409-BRU_AR_25817_1-AR
Date de l'acte : 09/04/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_25817_1

Date de réception en Préfecture : 09 avril 2026